

PAR SDÉ

Laval, le 1^{er} décembre 2020

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Gazifère - Demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, pour l'approbation du plan d'approvisionnement et pour la modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 et du 1^{er} janvier 2022

Demande de paiement de frais de l'ACEFO

Dossier : R-4122-2020, Phase 3A

N/D: 5158-19

Chère consœur,

Ce dossier ayant été pris en délibéré le 11 novembre dernier, nous vous transmettons en annexe la *Demande de paiement de frais de l'ACEFO* dans le cadre du dossier cité en rubrique.

L'ACEFO est bien consciente que la Régie a fixé un plafond maximal de 20 000\$ (taxes en sus) quant au remboursement des frais des intervenants dans ce dossier (Décision D-2020-122).

Toutefois, elle soumet humblement que les amendements de la demande et de la preuve de Gazifère, suite aux demandes formulées par la Régie dans sa correspondance du 26 octobre 2020 (A-0024), ne pouvaient être prévus à l'époque et que ces amendements ont entraîné une charge additionnelle de travail non-négligeable dans les circonstances, en plus de la consultation de divers éléments de preuve confidentiels et les démarches requises à cet effet.

L'ACEFO demande donc respectueusement à la Régie de lui octroyer l'ensemble des frais réels réclamés qui dépassent de 1 975\$ (taxes en sus) le montant initialement fixé par celle-ci.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

p.j.

731185